



Traité Kilaim

Michna 6 - Chapitre 6

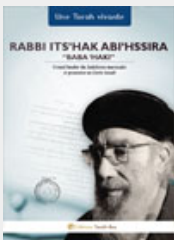
פְּסָקֵי עֲרִיס, שְׁמוֹנֶה אַמּוֹת וְעוֹד.
וְכָל מִדּוֹת שְׁאֵמְרוּ הַכֹּהֲנִים בְּכָרֶם, אֵין בָּהֶם "וְעוֹד", חוּץ מִפְּסָקֵי
עֲרִיס.

אֵילוּ הֵן פְּסָקֵי עֲרִיס?

עֲרִיס שְׁחָרַב מֵאֲמָצְעוֹ, וְנִשְׁתַּיְרוּ בּוֹ חֲמִשׁ גָּפְנִים מִכָּאן וְחֲמִשׁ
גָּפְנִים מִכָּאן;

אִם יֵשׁ שָׁם שְׁמוֹנֶה אַמּוֹת, לֹא יִבְיֵא זֶרַע לְשָׁם.
שְׁמוֹנֶה אַמּוֹת וְעוֹד, נוֹתְנִין לוֹ כְּדֵי עֲבוֹדָתוֹ, וְזוֹרַע אֶת הַמּוֹתֵר.

Les intervalles dans une treille doivent être de huit coudées et un peu plus [pour pouvoir semer au milieu]. En ce qui concerne toutes les mesures que les Sages ont défini concernant le vignoble, il n'y a pas de « un peu plus » à l'exception du cas des intervalles dans une treille. Sont [considérés comme] des intervalles dans une treille : une treille détruite en son centre, dans laquelle cinq vignes sont restées d'un côté et cinq vignes de l'autre côté ; s'il y a huit coudées, il ne pourra y semer ; [par contre, pour] huit coudées et plus, on lui assigne un espace pour son entretien et il pourra semer le reste [du terrain].



Rabbi Its'hak Abi'hssira, "Baba 'Haki"

Biographie incontournable de l'un des leaders du Judaïsme marocain et pionnier-fondateur en Erets Israël.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions